



Commune de Corbeyrier

Préavis au Conseil communal N°26-01

Relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00 pour la stabilisation du chemin des Mélèzes.

Municipalité

M. Steve Dind, Municipal, responsable du dicastère des routes

Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 09.02.2026.

Table des matières

1	Objet du préavis.....	3
2	Etude de variante et choix technique	4
3	Aspects financiers et mode de financement.....	5
4	Conclusions.....	6

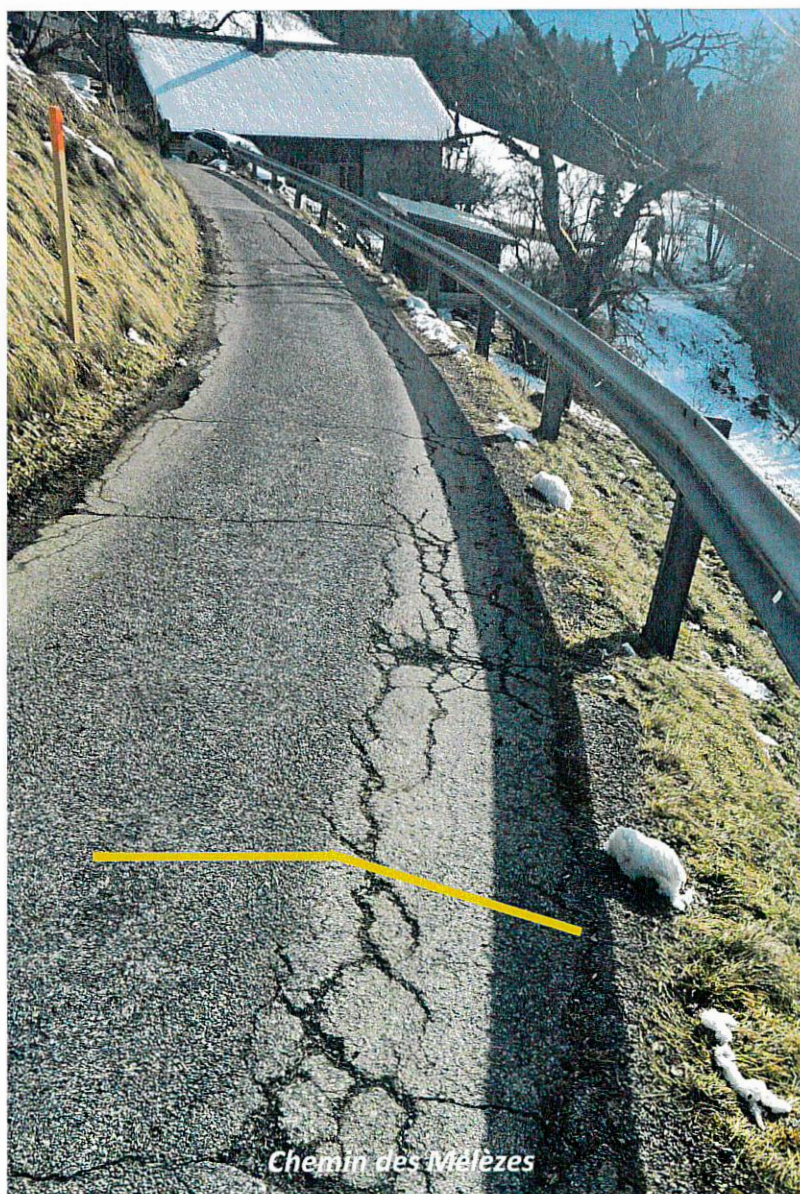
Distribution :	Président du CC, Commission(s), membres du CC, Municipalité, réserve
Annexe(s) :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

1 Objet du préavis

L'état de la Route des Mélèzes fait l'objet d'un suivi attentif par la Municipalité depuis plusieurs années. Un premier rapport technique, établi par le bureau DIC SA le 14 juin 2023, avait mis en évidence des signes d'instabilité. À l'époque, l'affaissement étant jugé lent, une simple surveillance avait été préconisée, permettant de différer des investissements lourds.

Cependant, les récents relevés montrent une aggravation nette de la situation : les fissures dans l'enrobé se sont élargies, la banquette s'affaisse davantage et la glissière de sécurité présente une inclinaison préoccupante. Il est, aujourd'hui, nécessaire d'agir, car la sécurité des usagers et l'intégrité de la chaussée sont compromises à court terme.

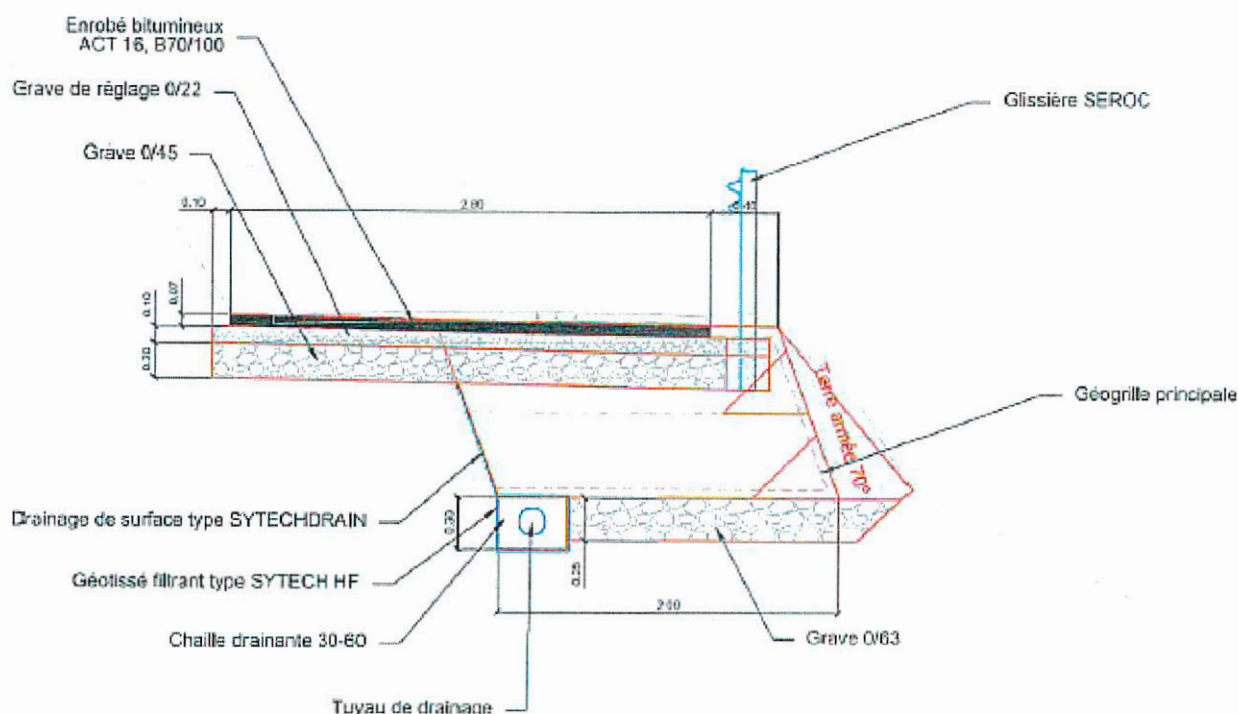


2 Etude de variante et choix technique

Face à l'accélération des dégradations, la Municipalité a mandaté le bureau spécialisé SilvaPlus SA pour une étude de projet définitive portant sur 70 mètres de mur et 100 mètres de revêtement bitumineux. Trois variantes ont été comparées (gabions, enrochements et terre armée).

Le choix s'est porté sur la terre armée pour les raisons suivantes :

- **Emprise minimale :**
Cette technique stabilise le talus sans empiéter sur les parcelles privées en aval.
- **Respect du gabarit :**
Elle maintient la largeur actuelle de la route sans élargissement complexe.
- **Sécurité optimale :**
C'est la seule solution garantissant un ancrage solide pour la glissière de sécurité.



Coupe type – variante Terre armée

3 Aspects financiers et mode de financement

Le budget total pour la réalisation de cet ouvrage est de CHF 125'000.00. Le détail des postes est le suivant :

• Travaux préparatoires :	CHF 17'000.00
• Préparation de l'infrastructure :	CHF 26'680.00
• Stabilisation du talus en terre armée :	CHF 19'322.00
• Construction de la chaussée :	CHF 25'586.00
• Ensemencement :	CHF 2'705.00
• Construction de la glissière :	CHF 8'270.00
• Études et suivi de chantier :	CHF 11'383.20
• Divers, imprévus et TVA :	CHF 14'053.80

Modalités de financement :

- **Co-financement :**
La route ne bénéficiant pas de subventions DGAV, les coûts seront répartis entre la Commune et la DGE-FORET, concernée par l'usage forestier le montant de la subvention n'est pas encore connu
- **Amortissement :**
La Municipalité prévoit de financer ces travaux par un crédit d'investissement amorti sur une durée de 40 ans.

4 Conclusions

Le passage d'une surveillance à une intervention structurelle immédiate est devenu nécessaire. La solution en terre armée représente le meilleur compromis entre coût, durabilité et sécurité.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

- **Vu** le préavis N° 26-01 du 05.02.2026,
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

PREND ACTE

- **de l'amortissement** du montant net de CHF 125'000.00 sur une période de 40 ans,

DÉCIDE

1. **d'approuver** le projet de stabilisation en terre armée préconisé par le bureau SilvaPlus SA,
2. **d'octroyer** un crédit d'investissement de CHF 125'000.00 pour la réalisation des travaux.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Monique Tschumi



La Secrétaire



Ingrid Coppex